

EUTELSAT COMMUNICATIONS
Société anonyme
au capital social de 226 972 338 euros
Siège social : 70 rue Balard
75015 Paris
481 043 040 R.C.S. PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS REALISEES EN
VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-197 DU CODE DE COMMERCE
PORTANT SUR LES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET LES PLANS
D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations intervenues au cours de l'exercice, en vertu des dispositions des articles L. 225-177 relatif aux options de souscription d'actions et L. 225-197 du Code de commerce relatif aux attributions gratuites d'actions.

A titre liminaire, nous vous rappelons qu'il n'existe pas de plans d'options de souscription d'actions en vigueur au sein d'Eutelsat Communications (la Société).

Le groupe Eutelsat Communications souhaite, dans le cadre général de sa politique sociale, associer le personnel du Groupe aux fruits de son développement

1. LES PROGRAMMES D'ATTRIBUTION D' ACTIONS EN PLACE CHEZ EUTELSAT COMMUNICATIONS

Dans le cadre de sa politique de fidélisation et d'association des personnels au développement du Groupe, Eutelsat Communications a mis en place depuis 2006 cinq plans d'attribution gratuite d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, il n'a pas été mis en place de nouveau plan prenant la forme d'attribution gratuite d'actions.

2. LES PROGRAMMES D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS (L.225-197) EN COURS CHEZ EUTELSAT COMMUNICATIONS

Les caractéristiques des plans du 8 novembre 2012 sont rappelées ci-dessous :

2.1 LE PROGRAMME D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DU 8 NOVEMBRE 2012 :

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé, le 8 novembre 2012, un programme d'attribution gratuite d'actions bénéficiant à l'ensemble des salariés du Groupe Eutelsat y compris les mandataires sociaux, pour un nombre maximum de 347 530 actions et a décidé que cette attribution se ferait par voie de distribution d'actions existantes préalablement rachetées. Une condition de présence des bénéficiaires d'une durée de trois ans - pour les sociétés françaises - et de quatre ans pour les sociétés étrangères - à compter de cette date est requise. Les actions devront en outre être conservées pendant deux années par les bénéficiaires des sociétés françaises à l'issue de la période d'acquisition définitive des dites actions.

Les caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

- D'une part, l'attribution de 200 actions par bénéficiaire est subordonnée à la réalisation d'objectifs de performance sur trois exercices se terminant le 30 juin 2015, dont à hauteur de 50% un objectif d'EBITDA cumulé et à hauteur de 50% un objectif de ROCE moyen,
- D'autre part, l'attribution de 205 530 actions aux managers et mandataires sociaux est subordonnée à l'atteinte sur les trois mêmes exercices pour 25 % d'un objectif d'EBITDA cumulé, pour 25% d'un objectif de ROCE moyen, pour 25% d'un objectif d'EPS cumulé et pour 25% d'un objectif de TSR sur la période définie.

Les performances définies sont celles basées sur les états financiers consolidés du Groupe.

Au 30 juin 2015, 669 salariés du Groupe remplissent les conditions d'éligibilité pour percevoir un minimum de 200 actions de la Société.

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux attributions gratuites d'actions au bénéfice des mandataires sociaux du Groupe :

NOM	Prénom	Nombre d'actions
DE ROSEN	Michel	20 900 (soit moins de 0,01% du capital de la Société) représentant 520 000 euros (sur la base d'un prix de 24,88 euros par action correspondant à la moyenne du cours lors des vingt (20) séances de bourse précédant la date d'ouverture du plan, soit 130% de la part fixe)
AZIBERT	Michel	12 900 (soit moins de 0,01% du capital de la Société), représentant 329 600 euros (sur la base d'un prix de 24,88 euros par action correspondant à la moyenne du cours lors des vingt (20) séances de bourse précédant la date d'ouverture du plan, soit 100% de la part fixe)

Vous trouverez également ci-après les informations relatives au dix plus grandes attributions gratuites d'actions au bénéfice des managers du Groupe :

NOM	Prénom	Nombre d'actions
BAIR	David	5 100
DUTRONC	Jacques	5 100
ROBIN	Jean Louis	5 100
SILVERIO	Edouard	5 100
JORDAN	Andrew	5 000
FENECH	Jean François	4 800
ANSTETT	Olivier	3 800
PATACCHINI	Arduino	3 300
LOKE	Ken	3 000
CALVO SERRANO	Manuel	2 700

3. PROGRAMME D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS (L.225-197) DEVENU DISPONIBLE AU COURS DE L'EXERCICE 2014-2015 :

Les caractéristiques du plan du 28 juillet 2011 sont rappelées ci-dessous :

3.1 LE PROGRAMME D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DU 28 JUILLET 2011 :

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé, le 28 juillet 2011, un programme d'attribution gratuite d'actions bénéficiant à l'ensemble des salariés du Groupe Eutelsat y compris les mandataires sociaux, pour un nombre maximum de 700 000 actions et a décidé que cette attribution se ferait par voie de distribution d'actions existantes préalablement rachetées. Une condition de présence des bénéficiaires d'une durée de trois ans -pour les sociétés françaises -et de quatre ans pour les sociétés étrangères- à compter de cette date est requise. Les actions devront en outre être conservées pendant deux années par les bénéficiaires des sociétés françaises à l'issue de la période d'acquisition définitive des dites actions.

Les caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

- D'une part, l'attribution de 600 actions par bénéficiaire est subordonnée à la réalisation d'objectifs de performance sur trois exercices se terminant le 30 juin 2014, dont à hauteur de 50% un objectif d'EBITDA cumulé et à hauteur de 50% un objectif de ROCE moyen,
- D'autre part, l'attribution de 327 140 actions aux managers et mandataires sociaux est subordonnée à l'atteinte sur les trois mêmes exercices pour 25 % d'un objectif d'EBITDA cumulé, pour 25% d'un objectif de ROCE moyen, pour 25% d'un objectif d'EPS cumulé et pour 25% d'un objectif de TSR sur la période définie.

Les performances définies sont celles basées sur les états financiers consolidés du Groupe.

La condition de performance annuelle n'a été que partiellement atteinte respectivement aux 30 juin 2012, 30 juin 2013 et 30 juin 2014. Par suite, le Conseil d'administration en date du 30 juillet 2014 a décidé, à l'issue de la période d'acquisition de 2 ans, de l'attribution définitive de 133 484 actions à 559 salariés et cadres (incluant les mandataires sociaux) du Groupe.

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux attributions gratuites d'actions au bénéfice des mandataires sociaux du Groupe :

NOM	Prénom	Nombre d'actions
DE ROSEN	Michel	5 341
AZIBERT	Michel	3 287

Ces actions font l'objet d'une période de conservation de 2 ans, à compter de la date d'attribution définitive des actions.

Vous trouverez également ci-après les informations relatives au dix plus grandes attributions gratuites d'actions au bénéfice des managers du Groupe :

NOM	Prénom	Nombre d'actions
BAIR	David	1 155
DUTRONC	Jacques	1 155
LEPRINCE-RINGUET	Jean-François	852
CALVO SERRANO	Manuel	606
SILVERIO	Edouard	606
PATACCHINI	Arduino	606
CATALDO	Francesco	503
MUSSALIAN	Raphael	503
O CONNOR	Vanessa	503

ROBIN	Jean-Louis	479
-------	------------	-----

4. LES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (L.225-177)

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est en place au sein de la Société. Cependant, nous vous rappelons que notre filiale Eutelsat SA avait mis en place, au cours des exercices antérieurs, des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Eutelsat SA.

Notre filiale Eutelsat SA n'a mis en place aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions depuis l'exercice clos le 30 juin 2005.

Pour de plus amples détails concernant l'évolution de ces plans d'options et de souscription ou d'achat d'actions, nous vous remercions de vous référer à la Note 15.3 –capitaux propres des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2014.

4.1. LES OPÉRATIONS DE CESSIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que plusieurs opérations de cessions d'actions issues des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions sont intervenues au cours de l'exercice à l'instar des exercices précédents : il s'agit des offres de liquidités (« les Offres de liquidités ») destinées à l'ensemble des salariés ou anciens salariés du Groupe sur une base semestrielle.

4.2. LES OFFRES DE LIQUIDITES

Le Conseil d'administration d'Eutelsat Communications, société contrôlant Eutelsat SA, avait décidé lors de sa réunion du 28 juin 2006, de proposer aux actionnaires salariés et anciens salariés d'Eutelsat SA une offre de liquidité des actions Eutelsat SA en numéraire, sur une base semestrielle.

La méthode d'évaluation du prix unitaire des actions Eutelsat SA, est calculée par transparence sur la moyenne des 20 derniers cours de Bourse d'Eutelsat Communications selon une formule identique aux offres de liquidité mises en œuvre au cours des exercices antérieurs.

Deux offres privées d'achat d'actions ont donc été proposées aux salariés et anciens salariés d'Eutelsat SA, respectivement en novembre/décembre 2014 et mai/juin 2015 (les « Offres de Liquidité »).

4.2.1 L'Offre de Liquidité de Novembre/Décembre 2014

Eutelsat Communications par l'intermédiaire de sa filiale Eutelsat Communications Finance a proposé une Offre de Liquidité à l'ensemble des bénéficiaires d'options de souscriptions d'actions consenties au titre des plans Partners, Managers 1, 2, 3 et 4 et aux bénéficiaires des plans d'achats d'actions de mars et avril 2004, d'acquérir leurs actions issues desdits plans d'options de souscriptions en novembre/décembre 2014 au prix unitaire de 6,51 € par action.

Au cours de l'Offre de Liquidité, close le 5 décembre 2014, 11 501 titres ont été cédés par les bénéficiaires à Eutelsat Communications Finance pour un montant total de 74 871.51 €.

4.2.2 L'Offre de Liquidité de mai/juin 2015

Toujours par l'intermédiaire de sa filiale Eutelsat Communications Finance, Eutelsat Communications a proposé à l'ensemble des bénéficiaires d'options de souscription d'actions consenties au titre des plans Partners, Managers 1, 2, 3 et 4 et aux bénéficiaires des plans d'achat d'actions de mars et avril 2004 d'acquérir leurs actions Eutelsat SA en mai/juin 2015 au prix unitaire de 7,74 € par action Eutelsat SA.

Au cours de cette seconde Offre de Liquidité, close le 4 juin 2015, 18 905 titres ont été cédés par les bénéficiaires à Eutelsat Communications Finance, pour un montant total de 146 324.70 €.

5. TABLEAU DE SYNTHÈSE

Le tableau ci-dessous indique le nombre total d'actions cédées par chacun des 10 salariés et anciens salariés ayant cédé le plus de titres au cours de l'exercice au titre des Offres de Liquidités.

NOM et PRENOM	Nombre total d'actions cédées	Prix de cession (en euros)
VITALONE ROBERTO	11 478	6.51
MUSSALIAN RAPHAEL	5 000	7.74
BROWAEYS GHISLAIN	3 584	7.74
MYSZKA JAROSLAW	3 000	7.74
DECROIX LINDA	2 761	7.74
MERIC PHILIPPE	1 670	7.74
GONZALEZ MARTINEZ EUSEBIO	1 490	7.74
COUDRAY DOMINIQUE	1 000	7.74
TRAN TIN	400	7.74
LETERME CLAUDE	23	6.51